



Déclaration FSU11 au CTSD du 07 février 2018

L'année commence bien mal pour les fonctionnaires que nous sommes. Après le retour de la journée de carence, le Premier Ministre a présenté le programme action publique 2022. En réalité, le gouvernement poursuit une politique libérale de casse des services publics et du statut de fonctionnaire. 120 000 suppressions d'emplois sur le quinquennat, dématérialisation des services publics, mutualisation et concentration des services, transferts de missions entre collectivités dans un contexte de refonte territoriale vers les grandes régions et les métropoles, transferts de missions au privé, simplification des règles statutaires, décorrélation de la valeur du point d'indice entre les trois versants de la Fonction publique, gel du point, recours au contrat et hausse de la précarité... l'inventaire de l'ambitieux programme de sape ne laisse planer aucun doute sur les objectifs poursuivis. Pour la FSU, ces annonces constituent une attaque en règle contre les conditions d'emploi des agent.e.s. Si ce programme était mis en oeuvre, ce serait la fin d'une fonction publique au service de l'intérêt général et, en conséquence, une dégradation importante des services aux usager-es.

Dans l'éducation, sous l'apparence du bon sens et la notoriété des personnalités qu'ils convoquent pour appuyer ses multiples déclarations médiatiques, le ministre inscrit clairement ses choix dans la lignée des politiques éducatives libérales à l'œuvre depuis une vingtaine d'années et qui ont eu pour conséquences l'augmentation des inégalités scolaires et du poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire. Les résultats de PIRLS, qui concernent les élèves ayant vécu leur scolarité sous les choix de M.Blanquer déjà à l'oeuvre, n'en sont-ils pas une démonstration ?

Aussi, la première carte scolaire de l'ère Macron-Blanquer est attendue avec inquiétude par l'ensemble des départements. Les 3.880 postes annoncés nationalement seront de loin très insuffisants pour commencer à enrayer le sous-investissement chronique du premier degré que pointent toutes les études internationales. La dotation ne financera même pas la mesure phare de dédoublement des CP et CE1 en Rep et Rep+, qui à elle seule demanderait près de 6 400 postes. Cette mesure souligne le bien-fondé de notre revendication de limitation des effectifs par classe pour améliorer les résultats et les conditions de travail des élèves. Cependant, n'étant pas financée à la hauteur des besoins, cette diminution des effectifs ne concerne que quelques classes au détriment de toutes les autres et le risque est grand d'opposer les écoles.

Tout particulièrement, dans notre département où la dotation de 0 poste va contribuer à dégrader les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignant-es. La préparation de la rentrée 2018 va, malheureusement, se résumer à la nécessité de fermer des postes ici pour en ouvrir là, la plupart des écoles victimes de fermetures remontant à des moyennes élevées. Ce n'est pas en changeant ainsi en permanence la structure des écoles que l'on peut assurer sur le long terme des projets visant à améliorer la scolarisation et la réussite de tous les élèves. C'est un mauvais signal lancé à la profession et aux parents d'élèves ...

Ainsi Concernant les **EFFECTIFS ,en maternelle**, 18 écoles (plus d'1/4) auront en moyenne des effectifs au-dessus de 25 élèves par classe dont 9 avec des moyennes supérieures à 27 ! **En élémentaire**, 26 écoles (38%) seront à plus de 25 élèves de moyenne dont 1 école à 27 et 1 école en REP. **En primaire**, avec des classes souvent à multi-niveaux, 5 écoles sont confrontées à des moyennes supérieures à 25 élèves. Nous vous communiquerons en pièce jointe et tout au long de la réunion de ce CTSD le nom de ces écoles pour lesquelles nous demandons une ouverture de classe.

SCOLARISATION « moins de 3 ans » Une fois de plus, le taux de scolarisation des 2,5 ans dans notre département sera maintenu très bas pour accentuer les effets de la baisse des naissances domiciliées et amortir les arrivées de populations dans l'Aude. Ce qui permet au rectorat d'afficher de façon artificielle une baisse des effectifs dans notre département. Ainsi,

sur les 3385 naissances domiciliées en 2016, seulement 491 enfants de moins de 3 ans seront scolarisés dans les écoles audoises à la rentrée 2018 soit 14,5% de cette tranche d'âge. Bien loin des 45% de l'année 2000. Pourtant le rectorat affiche l'objectif de 30% de scolarisation des TPS. La FSU dit chiche ! Cela nécessiterait de scolariser 500 élèves supplémentaires, et créer 30 postes environ pour un accueil dans un dispositif à 15 élèves. Il est incompréhensible que ce levier indispensable à la réussite de tous les élèves reste aussi marginal. Afin de commencer à améliorer cela, la FSU vous demande Madame la Directrice Académique que les élèves de 2,5ans partout où ils sont scolarisés, pas seulement en REP et en ZRR, soient pris en compte dans un calcul des moyennes des écoles maternelles et primaire qui permette une scolarisation dans de bonnes conditions.

Ecole maternelle En effet, rien ne justifie que les seuils d'ouverture ou taux pivots...soient plus élevés pour l'école maternelle. L'école maternelle est un lieu essentiel dans la mise en place des apprentissages avec des élèves dans des âges où beaucoup de choses se jouent pour la construction du futur adulte. Le Ministre de l'Education Nationale, pourra bien nommer autant de missions qu'il veut avec autant de chercheur de la qualité de Boris Cyrulnik, les objectifs d'«épanouissement » et d'« apprentissage du langage oral autant qu'écrit » ne prendront véritablement corps que si l'on donne à la maternelle les moyens de fonctionner dans de bonnes conditions, en abaissant les effectifs par classe pas seulement en REP.

Enfin avec une dotation nulle comment allez-vous pouvoir :

- relancer une **formation continue** de qualité à hauteur d'une semaine par an et par enseignant-e.
- réimplanter des **RASED** en nombre suffisant pour répondre aux besoins importants des écoles partout sur le territoire ?
- permettre que tous les élèves reconnus en situation de handicap puissent être scolarisés en **ULIS**. Les ULIS accueillent un nombre de plus en plus importants d'élèves qui, faute de place, ne peuvent être accueillis dans les établissements spécialisés type EREA, ITEP...Par ricochet, les élèves reconnus en situation de handicap relevant d'ULIS sont accueillis en classe ordinaire sans aide adéquate. Au sujet des ULIS écoles, nous aimerions savoir si notre département bénéficiera d'une dotation provenant des 100 postes indiqués au CTM. Ces derniers n'auraient pas été comptabilisés dans les dotations académiques. L'état des lieux des ULIS école dans notre département, constats et prévisions, indique des effectifs déjà importants avant même que les nouvelles orientations ne soient arrêtées par la MDPH.

Avec une dotation nulle, comment allez-vous répondre aux nombreux besoins de l'École publique dans notre département. Pour la FSU, le « toutes et tous capable » et la mise en œuvre d'une école de l'égalité ne peuvent se bercer de mots et de déclarations médiatiques. La mise en œuvre de ces objectifs essentiels de démocratisation de l'École exige de véritables moyens pour permettre aux élèves d'apprendre et aux enseignant-es de faire leur travail dans de bonnes conditions.